

Comité de quartier 4 – Lomme

Réunion 3 du 10 Novembre 2023

Présents : Thierry Facon, Michel Warmé, François D'Halluin, Virginie da Meda, Gilles Bedène, Maëlle Joveneaux, Véronique Alster, Aurore Mille, Amandine Hazebroucq.

Rédacteur : Patrick Picavet

Excusés : Gérard Masset.

Ordre du jour :

1. Validation des référents
2. Suivi de tableau Audit de terrain de 5 Février
3. Problème des stationnement sur les espaces verts publiques
4. Heure d'extinction des éclairages publiques Zone de l'Horloge
5. Définir des projets prioritaires (étude sur 1ou 2 référents/projet)
6. Réflexion sur l'organisation de réunion publique
7. Gestion de la boîte mail générique
8. Point sur la restriction de circulation ZAC de l'Ermitage
 - Positionnement du CdQ / association de riverains
 - Suite de l'expérimentation fin d'année
9. Modalités de restitution de nos réunions à la mairie
10. Audit du passage des poussettes et fauteuils roulants sur nos trottoirs
11. Questions divers

Présentation de Thierry Facon à l'ensemble du CdQ et réciproquement.

Point 1 : Rdv de Maëlle avec Mr le Maire pour avoir des précisions sur le rôle de référent.
Gilles Bedène présente sa candidature avec Maëlle Joveneaux en suppléante .
Patrick Picavet maintient sa candidature.
Mise au vote : binôme Gilles/Maëlle élu à la majorité.

Point 2 : Tableau de suivi annexé au CR ci dessous .
Le CdQ demande à la Mairie d'apporter des réponses aux points qui n'ont pas encore été étudiées et ceux sur lesquels une action MEL est en cours.

Point 3 : Les espaces verts sont utilisés en stationnement. Le CdQ demande à la Mairie de faire un rappel via le bulletin municipal.

Point 4 : Zone de l'horloge : pas d'éclairage sur le contournement via la zone de l'horloge.
Thierry Facon porte le point auprès des services concernés en Mairie pour connaître la raison de ce dysfonctionnement et en demander la résolution

Point 5 : Prématuré , à remettre à l'ordre du jour ultérieurement.

Point 6 : Comment peut-on lancer une réunion publique animé par le Comité de Quartier ?
Il semble nécessaire de présenter aux habitants ce qu'est le comité de quartier , ce que sont ses prérogatives et domaines d'action et qui en sont les membres.
Virginie va lancer un groupe de travail sur ce sujet afin de définir les modalités et le contenu de cette réunion publique . Une réunion sera à programmer au sein du CdQ pour présentation d'un préprojet.

Point 7 : Gestion de la boîte mail.
Y a t'il une possibilité d'avoir une redirection automatique de la boîte mail comité 4 ? ou à minima une restitution automatique globale en amont des réunions du Comité ?

Point 8 : Par principe , il est validé par l'ensemble du Comité que nous ne serons jamais partie prenante des « collectifs de quartier » .

Point 9 : L'ensemble des écrits (CR de réunion, courrier etc etc) doit être envoyé aux membres du comité pour validation avant d'être transmis aux destinataires finaux .

Point 10 : Refaire un audit terrain sur l'accessibilité. Date à programmer.
Voir si il y a la possibilité de se mettre en rapport avec le référent accessibilité de la Municipalité.

Points divers :

- Est-il possible de déclencher une concertation entre les 4 CdQ pour mettre à l'étude un réaménagement du Jardin Public , en faire un lieu plus convivial avec par exemple la création d'un kiosque à musique ?

- Refaire un point en Mairie sur le distribution des bulletins municipaux , certaines rues en ont eu 7 en Boite aux lettres.

- Une mention particulière a été faite aux services municipaux pour l'excellent entretien du cimetière communal.

Prochaine réunion le 12 Janvier 2024 à 18h30
lieu à préciser